



**CONCOURS D'ENTRÉE DANS LE CORPS
DES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE DE
LA VILLE DE PARIS**

OUVERT À PARTIR DU 13 OCTOBRE 2025

RAPPORT DE JURY

1. Rappel du cadre du concours

A. Missions

Au sein de la Direction des Familles et de la Petite Enfance, comptant plus de 450 structures qui offrent 20 000 places d'accueil, vous assurez la prise en charge et l'accueil des petit·e·s parisien·ne·s ainsi que la mise en œuvre du projet éducatif et des relations avec les parents.

Vos principales missions :

- Prendre en charge les enfants et répondre à leurs besoins fondamentaux en favorisant leur bien-être physique, affectif, psychomoteur et relationnel dans un cadre sécurisé ;
- Participer au projet éducatif de l'établissement ;
- Informer les parents du déroulement de la journée de leur·s enfant·s.

Le temps de travail et les horaires : 07h42 par jour, avec 25 jours de congés annuels, 2 jours de congés de fractionnement et 31 jours de RTT. En fonction des horaires d'ouverture des crèches, le service peut débuter à 08h00 ou se terminer à 18h30.

B. Épreuve orale d'admission

Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury d'une durée de 20 minutes, dont 5 minutes de présentation par le·la candidat·e de son parcours et de son projet professionnel, destiné à apprécier ses motivations, sa capacité à exercer les missions dévolues aux auxiliaires de puériculture de la Ville de Paris et à vérifier ses connaissances générales sur le cadre administratif et institutionnel de la Ville de Paris ainsi que sur le domaine de la petite enfance.

2. L'organisation de la session d'octobre 2025

Le concours, organisé à partir du 13 octobre 2025, s'est déroulé du 13 au 17 octobre 2025. 250 postes étaient à pourvoir.

A. Jury et examinateurs

Le jury était composé de la manière suivante :

- 4 élus
- La sous-directrice des ressources humaines à la direction des familles et de la petite enfance
- La responsable de la section des recrutements petite enfance, à la direction des familles et de la petite enfance
- La cheffe du bureau du recrutement et de l'attractivité, à la direction des familles et de la petite enfance
- La responsable de la section des encadrants PE et du pôle de remplacement des responsables à la direction des familles et de la petite enfance
- La responsable de la crèche collective Hérold à la direction des familles et de la petite enfance
- La responsable de la crèche collective Télégraphe à la direction des familles et de la petite enfance
- La coordinatrice CASPE 20 à la direction des familles et de la petite enfance
- La cheffe de Pôle Petite enfance CASPE 8/9/10 à la direction des familles et de la petite enfance

B. Les candidat·e·s

259 candidat·e·s étaient autorisées à concourir.

65 étaient absent·e·s.

194 se sont présenté·e·s.

172 ont été reçu·e·s sur liste principale.

3. Remarques générales et conseils aux futures candidat.e.s

La dernière candidate sur liste principale a obtenu une note de 10,00/20.

Les candidates ont été évaluées sur les thèmes suivants :

- Présentation de 5 minutes
- Parcours et projet professionnels
- Connaissances des fondamentaux du métier et la petite enfance
- Connaissances sur la Ville de Paris et le service public
- Connaissances de la réglementation, de la sécurité et de l'ergonomie
- Mises en situation professionnelle
- Relations avec les collègues, la hiérarchie et les parents
- Relation à l'enfant
- Motivation et engagement

Le jury a été agréablement surpris par le niveau de préparation des candidates. Dans leur grande majorité elles ont su démontrer de leur motivation, présenter efficacement leur parcours professionnel et établir un échange constructif avec le jury.

Un manque de culture territoriale, une méconnaissance de l'environnement administratif ou un manque de curiosité concernant les projets portés par la municipalité dans le domaine de la petite enfance a pu être constaté chez un certain nombre de candidates.

Enfin, certaines candidates ont été mises en difficulté sur des mises en situation relatives à la prise en charge et à la sécurité des enfants, à la réglementation en vigueur dans les établissements de la petite enfance, alors que ce sont **des sujets importants systématiquement abordés lors des entretiens**.

Le jury conseille aux futur.e.s candidat.e.s de :

- De préparer et soigner leur présentation pour respecter le temps imparti, mettre en avant les éléments de motivation et les compétences acquises.
- De veiller à ce que le positionnement et la posture en tant qu'auxiliaire de puériculture soient plus affirmés lors de l'échange
- De s'informer sur l'environnement parisien et ses institutions, les missions et le positionnement de la DFPE dans la collectivité parisienne, le statut de la fonction publique (obligations et droits des fonctionnaires) et de maîtriser les différents aspects de la thématique petite enfance. La consultation du site Paris.fr, des pages et sites dédiés aux métiers de la petite enfance peut utilement les aider. Quelques exemples :
 - [La Ville de Paris recrute des auxiliaires de - Ville de Paris](#)
 - [Famille, jeunesse, éducation - Ville de Paris](#)
 - [lesprosdelapetiteenfance](#)

Le jury souhaite enfin transmettre des exemples de questions posées permettant aux candidate.s de se préparer au mieux :

1. Parcours, motivation et engagement

- Quels sont votre parcours et vos projets professionnels ?

Motivation et engagement :

- Comment vous êtes-vous préparé.e à ce recrutement ?
- Quelle formation avez-vous suivie et dans quel cadre ?
- Que préférez-vous dans ce métier ? Pourquoi ?
- Quelle est votre projection dans 10 ans ?
- Avez-vous déjà été confronté.e à des situations difficiles ? Lesquelles ? Comment avez-vous géré cette situation ?
- Quelles formations qualifiantes avez-vous déjà effectuées ?
- Quelles formations souhaiteriez-vous suivre ?

2. Fondamentaux du métier, connaissances dans le domaine de la petite enfance capacité à exercer les missions :

- Quels types de personnels peuvent travailler dans une crèche ? Et comment leurs missions s'articulent-elles ?
- Quel est l'apport des comptines et de la lecture aux enfants ? Quels sont les objectifs de ce genre d'activité ?
- Quelles activités proposez/proposeriez-vous pour chaque tranche d'âge ? Qu'est-ce que cela leur apporte ?
- Avez-vous mis en place de nouveaux projets dans l'établissement où vous travaillez actuellement/ dans lesquels vous avez travaillé ? Lesquels ?
- Comment travaillez-vous avec vos collègues et impliquez-vous les enfants ?
- Quelles sont les grandes étapes du développement psychomoteur de l'enfant ?

3. Connaissances sur le cadre administratif et institutionnel de la Ville de Paris / sur le service public :

- Que connaissez-vous du fonctionnement des crèches parisiennes ?
- Si vous êtes recrutée pour quelle direction de la Ville de Paris travaillerez-vous ?
- Connaissez-vous les différents types d'établissements de la Mairie de Paris dans lesquels vous pouvez être amenée à travailler ?
- Connaissez-vous des grands projets petite enfance menés au sein de la Ville de Paris ?
- Pouvez-vous nous citer un droit lié au statut de fonctionnaire/un devoir ? (Autre version : mentionner un en particulier et demander de quelle façon il a un impact sur le travail de l'agent)

4. Connaissance de la réglementation, sécurité, ergonomie, prévention des risques :

- Que sont les douces violences ? Pouvez-vous nous donner un exemple ?
- À quoi êtes-vous particulièrement vigilante pour garantir la sécurité des enfants ?
- Qu'est-ce qu'un PAI ? À quoi sert-il ?
- Pouvez-vous nous dire à quels risques professionnels vous êtes exposé·e en tant qu'auxiliaire de puériculture ?
- Comment prévient-on ces risques ?

5. Mises en situation :

- Vous voyez l'une de vos collègues attraper brutalement un enfant par le bras. Comment réagissez-vous (plusieurs mises en situation possibles autour des situations de maltraitance par des collègues) ?
- Un enfant convulse dans la section des grands. Comme gérez-vous la situation ? Et en cas d'impossibilité de joindre votre responsable ?
- Un enfant s'est fait mordre par un autre. Comment gérez-vous la situation auprès des enfants ?
- Le parent de l'enfant mordu se montre violemment à votre égard. Comment gérez-vous la situation ?
- Un enfant refuse de participer à une activité. Que faites-vous ?
- Un enfant refuse de manger. Que faites-vous ? Et si cela se répète·e régulièrement ?
- Pendant une activité peinture, un des enfants étale de la peinture partout, au-delà du support qui lui est donné, avec beaucoup d'énergie. Comment réagissez-vous ?

6. Présentation générale et posture :

=> à observer et à analyser lors de l'entretien.

7. Relations avec les collègues, le travail en équipe, le positionnement vis à vis de la hiérarchie, la posture face aux parents :

- Qu'est-ce pour vous le travail d'équipe ?
- Comment voyez-vous votre collaboration avec les EJE ?
- Vous êtes seule d'ouverture dans l'unité des grands. Il est 8h45 et votre collègue arrive à 09h15. Vous avez déjà accueilli 8 enfants et vous voyez que 3 nouvelles

- familles s'apprêtent à rentrer. Que faites-vous ?
- Qu'est-ce qu'un projet d'établissement et à quoi sert-il ?
 - Un de vos collègues vous demande de changer régulièrement ses horaires. Comment réagissez-vous ?

8. Relation à l'enfant et à la famille :

- Quelles relations avez-vous avec les parents ? Comment se passent les transmissions, du matin, du soir ?
- Lors des transmissions du soir, un parent est très mécontent car les vêtements de son enfant sont tâchés. Il vous reproche de ne pas l'avoir changé. Comment réagissez-vous ?
- Un parent vous raconte qu'il est en instance de séparation mais vous demande de ne pas en parler. Que faites-vous ?